

Destinataires

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE AIRVAULT (mairie@airvault.fr)
 MONSIEUR LE DIRECTEUR - SEVT (accueil@sevt79.fr)
 MADAME - SEVT (lydia.girardeaux@sevt79.fr)
 - AGENCE REGIONALE DE SANTE (ars-dd79-eaux@ars.sante.fr)

Délégation Départementale
des Deux-Sèvres

Pôle Santé Publique et Environnementale
Service Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET

Prélèvement	00078063	Commune	AIRVAULT
Unité de gestion	0087 SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET	Prélevé le :	jeudi 02 mars 2023 à 08h48
Installation	UDI 000325 SENEUIL	par :	MÉLODIE MEON
Point de surveillance	0000000731 TESSONNIERE - CENTRE BOURG	Type visite :	D1
		Type d'eau :	

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	8,3 °C		25	
Chlore libre	<0,05 mg(Cl2)/L			
Chlore total	0,18 mg(Cl2)/L			

Analyse effectuée par : QUALYSE - SITE DE LA ROCHELLE (17) 1701
 Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00078064 Référence laboratoire : 23LH-1678-1

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	2 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Bact. et spores sulfito-rédu.	<1 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	<1 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Turbidité néphélométrique	0,27 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	7,6 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	535 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L		0,1	
Nitrates (en NO3)	27,1 mg/L	50		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00078063)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Teneur en chlore libre faible.

Signé à Niort le 13 mars 2023

Pour le Directeur Général, le Responsable de Pôle Bi
Départemental Santé Environnement



Jean-Marc DI GUARDIA